



Halte Fluviale :

Dans le Curieux Baraquin, supplément à la Lettre d'Information Municipale n°16, nous informions la population de la volonté de la Municipalité de prendre la maîtrise d'ouvrage du chantier de la halte fluviale sur le quai du Paquis, afin de faire procéder à son étude puis à sa réalisation.

L'administration des Voies Navigables de France nous avait alors rappelé à l'ordre en précisant qu'avant d'être déclaré Maître d'Ouvrage, V.N.F. devait lancer un appel d'offre régional auquel la ville de Monthermé devait postuler.

Dont acte !

Cependant cela fait plus de 18 mois que nous attendons, malgré les rappels, que V.N.F. lance son appel d'offre.

Exposition Martine Dominé

Cette exposition s'est tenue à la Médiathèque du 5 au 19 mai et présentait à la fois des sculptures (réparties dans les différents espaces) et des peintures.

Parallèlement, Martine Dominé a accueilli tous les élèves des cours élémentaires et moyens de la commune. Ainsi 12 groupes de 10 à 15 élèves sont venus pour des séances de 30 à 40 minutes. Les enfants ont visité l'exposition avec Martine, ou avec les responsables de la médiathèque, Hervé ou Emilie. Ils ont pu toucher les sculptures. Puis Martine a fait une démonstration de sculpture sur pierre et sur bois. Enfin, les enfants ont pu s'essayer à la sculpture sur un bloc de stéatite apporté par Martine, avec ses outils.

Ces rencontres ont été très appréciées des enfants mais aussi des professeurs. Certains se sont même renseignés pour mettre sur pied des "ateliers sculpture" à l'école, et ont demandé à Martine où se procurer des blocs de stéatites, quels outils utiliser avec des enfants, etc. Et, pourquoi ne pas envisager une exposition des œuvres des nouveaux sculpteurs ?

Quant au tout public, il est venu visiter l'exposition, surtout à partir de la deuxième semaine. Martine Dominé lui a aussi proposé une démonstration de sculpture, laquelle a été suivie par une quinzaine de personnes

Konicks Polskis.

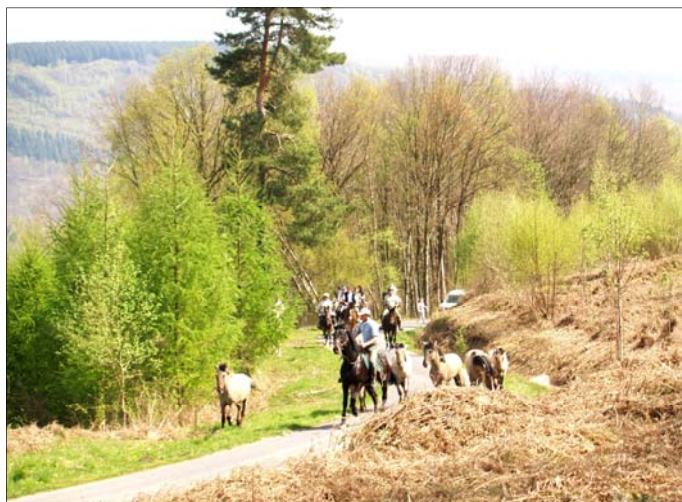
Depuis le 13 juin 1983, le marais des Hauts-Buttes, protégé par un arrêté de biotope, est classé zone naturelle.

Dans le cadre de Natura 2000, l'entretien du marais est assuré notamment par la présence d'un troupeau de chevaux Konicks Polskis.

Les actions, subventionnées à 100 %, sont engagées dans le cadre de Natura 2000 : création d'un puits, pacage sur trois zones clôturées de la molinie, étrépage et création de mares.

Cette année, afin d'accroître l'impact de la présence des chevaux dans l'entretien, une expérience est en cours : **la transhumance** ! En mai, une partie du troupeau de la Semoy a été convoyée sur le marais des Hauts-Buttes par une équipe de cavaliers chevronnés sous la conduite de Lucien Dapvril. A l'entrée de l'hiver, les chevaux seront redescendus dans les pâturages de la Semoy, laissant ainsi le sol du marais au repos.

C'est donc bien vers une véritable gestion du site et du troupeau que s'orientent les actions entreprises et nous donnons rendez-vous à tous sur le passage du troupeau dans la future transhumance.



Médiathèque.

Durant les vacances d'été la médiathèque sera ouverte aux horaires suivants :

- les mardi, mercredi et jeudi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- le vendredi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le samedi, de 11 h à 17 h.



Attention ! Fermeture du 6 au 18 août (réouverture le 21).

Bon anniversaire, Madame CHARTIER !

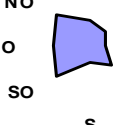
Madame Andrée CHARTIER a eu 100 ans le 11 juin dernier.

A cette occasion, une fête a réuni ses nombreux parents et amis le 22 juin à la Résidence Saint Antoine de Hauts-Buttes où elle séjourne actuellement.

MM Delpout et Villière représentaient le Maire. Au nom de la population de Monthermé, ils ont présenté leurs meilleurs vœux de bonne santé à la centenaire.



Météorologie locale (d'après les relevés de M. Denis Thillois).

Année 2006											Rétrospectives						
	Vent								Précipitations en mm		Températures en degrés C		Pour mémoire, voici un rappel des pluviométries et des températures enregistrées depuis 2000.				
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO			Mini	Maxi					
	Nombre de jours								Total	Moyenne	Moyenne	Moyenne					
Janvier	2	6	7	5	1	2	2	6	45	1.5	- 1.8	3.9	2000	1 145	3.1	Moyenne à 8 heures ou	
Février	2	7	2	2	4	4	2	5	92	3.3	- 0.3	5.1				mini	maxi
Mars	4	6	2	0	0	6	7	6	130	4.2	0.5	9	2001	1 394	3.8	10.0	
Avril	6	0	0	0	0	4	8	12	68	2.3	4.2	16.3	2002	1 544	4.2	***	
Mai	1	0	2	6	1	14	4	3	231	7.4	10.2	19.2	2003	1 052	2.9	7.6	16.9
Juin	7	0	3	4	0	3	5	8	36	1.2	12.3	24.8	2004	1 186	3.2	6.8	15.2
Juillet	9	3	0	2	0	3	4	10	82	2.6	17.8	31.5	2005	882	2.4	7.0	15.7
Août	4	0	0	2	2	5	10	8	205	6.6	12.6	20.5	2006	1 304	3.6	7.1	15.9
Septembre	2	1	1	10	3	5	4	4	15	0.5	13.2	23.5	Moy.	1 215	3.3	*** **	
Octobre	0	2	1	4	5	9	8	2	111	3.6	9.5	17.6	Vent	N	2006	*** Changement de formule. ----- Encore merci à D. THILLOIS	
Novembre	2	0	1	9	5	8	0	5	139	4.6	5.1	11.3	NO	NE			
Décembre	0	7	2	1	8	5	1	3	150	4.8	1.5	7.1	O	E			
Totaux	39	32	21	45	29	71	56	72	1 304	***	***	***	SO	SE			
Moyennes	***								***	3.6	7.1	15.9	S				

Le Centre Ardennais du Verre et du Vitrail (C.A.V.V.)

Le Centre Ardennais du Verre et du Vitrail est né de la volonté de Nicolas PEROCHE, qui rêvait de créer "quelque chose" à MONTHERME.

L'idée d'installer un atelier où l'on travaille le verre et le vitrail a rapidement pris corps.

Dans le courant de l'année 2006, il a parlé de son projet au maire de la Commune qui lui a apporté son soutien et a mis à sa disposition un local dans les anciens ateliers municipaux.

Ainsi naissait, fin 2006, le C.A.V.V., dont l'atelier, fraîchement rénové par des membres bénévoles, a été inauguré en présence des représentants de la commune.

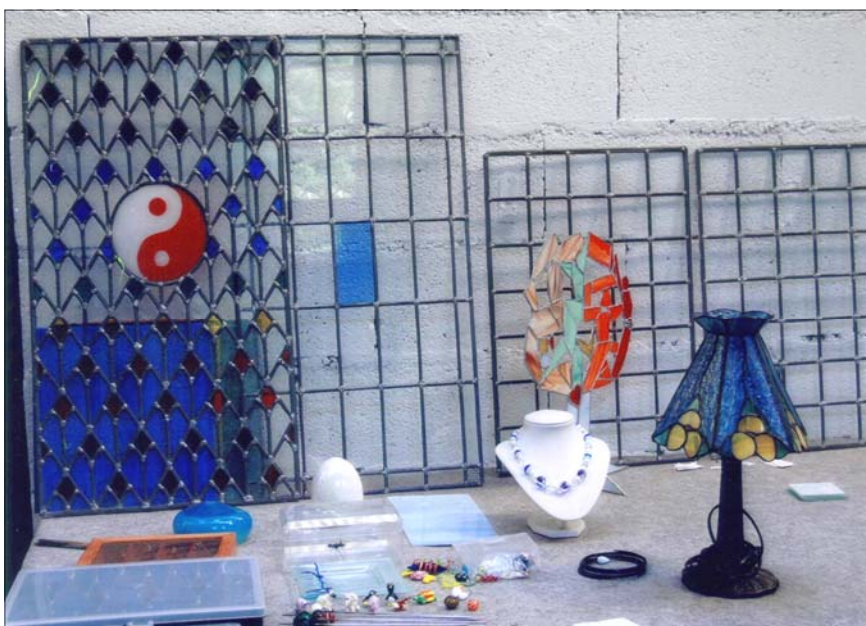
Le but de cette association est de promouvoir le travail du verre et du vitrail par une initiation aux diverses techniques pour aboutir à la création d'œuvres.

Ainsi toute personne intéressée peut découvrir à son rythme cet **art de tradition**. Cette activité peut relever du simple loisir (quelques heures par semaine) mais aussi, pour ceux qui le désirent, devenir une véritable formation aux techniques traditionnelles et modernes.

Le champ des applications possibles est vaste. Au delà du vitrail traditionnel, la décoration occupe une large place avec la libre expression à travers la création personnelle. Les techniques proposées sont nombreuses : vitrail traditionnel, fusing, tiffany... Chacun peut progresser à son rythme, recevoir une formation complète où diriger son étude dans un domaine précis.

Dernièrement, le C.A.V.V. vient de s'équiper d'un matériel qui permettra de s'essayer à la création de perles en verre.

Pour tout renseignement, s'adresser sur place, Quai des bateliers, ou téléphoner au 06 30 35 90 92.



Prüm.

Le 28 avril dernier, dans le cadre du jumelage des deux villes, une délégation composée de membres de la Municipalité et de représentants d'associations de la ville a été reçue à Prüm.

Comme en a témoigné la chaleur des retrouvailles, ce rendez-vous est toujours l'occasion de conforter les liens d'amitié qui existent entre les deux cités.

Il permet en outre d'organiser des rencontres entre les associations au cours de l'année.

Après la visite du site de l'explosion du dépôt de munitions, du futur cimetière et de l'hôpital, où était organisé le repas traditionnel, ce fut un quartier libre sur la grande foire annuelle de Prüm.

Avant la séparation, les deux délégations se sont retrouvées autour d'une collation.

Dans son allocution de clôture, Madame Weinandy, Maire de Prüm, s'est félicitée de l'ambiance familiale qui règne au cours de ces échanges et a souhaité revoir tout le monde à la prochaine rencontre à Monthermé.



Election présidentielle

Scrutin du 22-04-07 (premier tour)	Commune de Monthermé										France	
	S. des fêtes		S. JB Clément		CoSEC		Hauts-Buttés		Totaux		Voix	%
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%		
Inscrits	498		575		611		74		1 758		44 474 519	
Abstentions	81	16,27	91	15,83	109	17,84	12	16,22	293	16,67	7 213 721	16,22
Votants	417	83,73	484	84,17	502	82,16	62	83,78	1 465	83,33	37 260 798	83,78
Blancs ou nuls	5	1,20	7	1,45	12	2,39	1	1,61	25	1,71	535 953	1,44
Exprimés	412	98,80	477	98,55	490	97,61	61	98,39	1 440	98,29	36 724 845	98,56
BESANCENOT O.	20	4,85	31	6,50	38	7,76	1	1,64	90	6,25	1 498 835	4,08
BUFFET M.G.	24	5,83	33	6,92	20	4,08	0	0,00	77	5,35	707 327	1,93
SCHIVARDI G.	1	0,24	3	0,63	1	0,20	1	1,64	6	0,42	123 711	0,34
BAYROU F.	34	8,25	38	7,97	51	10,41	9	14,75	132	9,17	6 820 914	18,57
BOVE J.	3	0,73	7	1,47	6	1,22	1	1,64	17	1,18	483 076	1,32
VOYNET D.	2	0,49	5	1,05	3	0,61	1	1,64	11	0,76	576 758	1,57
DE VILLIERS Ph.	5	1,21	12	2,52	10	2,04	1	1,64	28	1,94	818 704	2,23
ROYAL S.	133	32,28	112	23,48	138	28,16	9	14,75	392	27,22	9 501 295	25,87
NIHOUS F.	0	0,00	3	0,63	2	0,41	1	1,64	6	0,42	420 775	1,15
LE PEN J.-M.	80	19,42	88	18,45	102	20,82	10	16,39	280	19,44	3 835 029	10,44
LAGUILLER A.	8	1,94	12	2,52	15	3,06	1	1,64	36	2,50	488 119	1,33
SARKOZY N.	102	24,76	133	27,88	104	21,22	26	42,62	365	25,35	11 450 302	31,18

Scrutin du 06-05-07 (second tour)	Commune de Monthermé										France	
	S. des fêtes		S. JB Clément		CoSEC		Hauts-Buttés		Totaux		Voix	%
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%		
Inscrits	498		575		611		74		1 758		44 472 363	
Abstentions	74	14,86	86	14,96	110	18,00	10	13,51	280	15,93	7 128 894	16,03
Votants	424	85,14	489	85,04	501	82,00	64	86,49	1 478	84,07	37 343 469	83,97
Blancs ou nuls	17	4,01	15	3,07	20	3,99	9	14,06	61	4,13	1 569 450	4,20
Exprimés	407	95,99	474	96,93	481	96,01	55	85,94	1 417	95,52	35 774 019	95,80
SARKOZY N.	167	41,03	230	48,52	207	43,04	42	76,36	646	45,59	18 983 408	53,06
ROYAL S.	240	58,97	244	51,48	274	56,96	13	23,64	771	54,41	16 790 611	46,94

Camping des Rapides de Phade.

Depuis 1999 la ville de Monthermé gère, en régie, deux campings municipaux : celui de Port Diseur ouvert de Pâques à Septembre et le celui des Rapides de Phade, ouvert en juillet et août.

La gestion du camping de Phade était de plus en plus difficile avec des recettes de fonctionnement en baisse de 25% de 2004 à 2006, conséquence d'une baisse de fréquentation.

En plus, la situation de ce camping hors agglomération est propice à toutes les intrusions et actes de vandalisme qui augmentent considérablement les coûts de fonctionnement.

Rendre ce terrain de camping plus attractif et performant imposait :

- des investissements lourds afin de remettre les installations au niveau de ce qu'attendent les campeurs d'aujourd'hui.
- d'autres investissements pour assurer un accueil en toute saison, chalets ou mobil-homes, avec gardiennage permanent.
- l'organisation d'activités de loisirs en direction des touristes.
- l'ouverture éventuelle d'un point de commerce ou de restauration rapide.

Les dépenses correspondantes ne pouvaient alors être assurées en régie par la collectivité ; cela aurait imposé un recours trop important à l'emprunt et une trop forte augmentation des tarifs.

C'est pour cette raison que, par délibération en date du 22 mars 2007, le Conseil Municipal, unanime, après évaluation du prix par l'Administration des Domaines et par voie notariale, a décidé la vente de ce terrain.

Il a été décidé d'inclure dans l'acte de vente la clause suivante : *"La vente est consentie à charge par l'acquéreur sous peine de résolution de la vente de conserver à ce terrain acquis sa vocation actuelle d'accueil touristique"*.

Les projets des candidats acheteurs ont été étudiés en commission et la vente a été concrétisée.

Il a été également décidé d'affecter le produit de cette vente à la promotion du tourisme et à des investissements nécessaires au camping du Port Diseur.

Elections législatives

Scrutin du 10-06-07 (premier tour)	Commune de MONTHERME										Circonscription	
	S. des fêtes		S.JB. Clément		CoSEC		Hauts-Buttés		Totaux		Voix	%
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%		
Inscrits	496		574		612		73		1 755		66 254	
Abstentions	208	41,94	217	37,80	273	44,61	19	26,03	717	40,85	28 820	43,50
Votants	288	58,06	357	62,20	339	55,39	54	73,97	1 038	59,15	37 434	56,50
Blancs ou nuls	2	0,69	6	1,68	9	2,65	0	0,00	17	1,64	533	1,42
Exprimés	286	99,31	351	98,32	330	97,35	54	100,00	1 021	98,36	36 901	98,58
RAVIGNON B. (U.M.P.)	88	30,77	131	37,32	100	30,30	29	53,70	348	34,08	14 889	40,35
VUILQUE Ph. (P.S.)	134	46,85	120	34,19	147	44,55	7	12,96	408	39,96	13 774	37,33
BATAILLE R. (F.N.)	10	3,50	17	4,84	22	6,67	9	16,67	58	5,68	1 993	5,40
NOUET J. (L.O.)	0	0,00	6	1,71	0	0,00	0	0,00	6	0,59	300	0,81
RICHARD F. (M.D.)	10	3,50	22	6,27	7	2,12	6	11,11	45	4,41	2 115	5,73
BAUDOIN G. (P.T.)	8	2,80	3	0,85	10	3,03	0	0,00	21	2,06	416	1,13
LEFLON M. (P.C.F.)	24	8,39	33	9,40	23	6,97	0	0,00	80	7,84	1 320	3,58
JADON J.-P. (M.N.R.)	0	0,00	2	0,57	4	1,21	0	0,00	6	0,59	258	0,70
FOURNAISE J.-M. (L.C.R.)	6	2,10	7	1,99%	6	1,82	1	1,85	20	1,96	654	1,77
CHOUACHI A.(F.L.)	1	0,35	2	0,57	2	0,61	0	0,00	5	0,49	245	0,66
TILQUIN Josée (M.P.F.)	3	1,05	3	0,85	6	1,82	0	0,00	12	1,18	379	1,03
NAIT-ABDELAZIZ M. (Les Verts)	2	0,70	5	1,42	3	0,91	2	3,70	12	1,18	558	1,51
Scrutin du 17-06-07 (second tour)	Commune de MONTHERME										Circonscription	
	S. des fêtes		S.JB. Clément		CoSEC		Hauts-Buttés		Totaux		Voix	%
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%		
Inscrits	495		574		612		73		1 754		66 233	
Abstentions	148	29,90	175	30,49	228	37,25	16	21,92	567	32,33	25 822	38,99
Votants	347	70,10	399	69,51	384	62,75	57	78,08	1 187	67,67	40 411	61,01
Blancs ou nuls	9	2,59	5	1,25	11	2,86	6	10,53	31	2,61	856	2,12
Exprimés	338	97,41	394	98,75	373	97,14	51	89,47	1 156	97,39	39 555	97,88
RAVIGNON B. (U.M.P.)	131	38,76	184	46,70	143	38,34	35	68,63	493	42,65	19 192	48,52
VUILQUE Ph. (P.S.)	207	61,24	210	53,30	230	61,66	16	31,37	663	57,35	20 363	51,48